

Proposition de lecture simplifiée des paysages viticoles

Proposition of a simplified approach of the viticultural landscape

Jacques FANET

Syndicat des Coteaux du Languedoc (Mas de Saporta)

CS 30030

34 875 LATTES CEDEX

Corresponding author: j.fanet@coteaux-languedoc.com Tel: +33 4 67 06 04 44

Fax: +33 4 67 58 05 15 Port: +33 6 87 60 76 94

Résumé

Une approche très simple de la lecture des paysages est proposée sur la base de l'expérience acquise par l'observation de divers terroirs du monde.

La manière selon laquelle est construit un paysage tourne autour de 2 éléments fondamentaux, des facteurs naturels et des facteurs humains.

Le premier élément est la morphologie du lieu qui est due principalement à **la disposition et à la nature des couches géologiques**, qui déterminent directement et fondamentalement l'ossature, le squelette du paysage et donc ses grandes lignes.

Le deuxième élément est la sculpture fine des détails du paysage qui est strictement **du domaine du travail de l'homme** qui, soit par contrainte, soit par aspect pratique, accompagne ces grandes lignes définies par la nature.

L'observation attentive de très nombreux paysages conduit invariablement à classer tous les éléments d'un paysage parmi ces deux seuls ensembles.

Elle permet de montrer comment, à travers quelques exemples pris dans différents vignobles du monde, la tectonique et la disposition actuelle des couches géologiques, ainsi que leur nature déterminent les lignes principales des paysages viticoles.

Un premier classement des grands types de paysages viticoles est proposé selon ces critères.

Par ailleurs, sont abordées, à travers différents exemples, les limites entre le rôle des facteurs naturels et des facteurs humains, c'est-à-dire dans la lecture de chaque paysage quels sont les éléments constitutifs qui peuvent être classés dans chacune des deux catégories.

Mots clés: Paysages, géologie, travail de l'homme.

Introduction

Depuis le premier grand colloque international sur les paysages qui s'est déroulé à Fontevraud en 2003, de nombreux colloques d'importance variable ont été organisés sur ce thème. Ce thème est également apparu dans les colloques internationaux sur les terroirs viticoles. De nombreuses équipes scientifiques ont proposés des méthodes parfois très sophistiquées tendant à la caractérisation des paysages viticoles. Des approches de nature géographique, architecturale, sociales entre autres ont été proposées. Toutefois, force est de constater qu'il n'existe pas aujourd'hui de méthode d'approche simple et admise par tous pour la caractérisation des paysages viticoles. La raison en est peut-être une volonté d'aborder trop de facteurs à la fois.

Mais la raison est peut-être différente. Au cours du colloque « Vignes, Vins et Civilisations en Aquitaine et dans le monde », qui s'est déroulé en mai 2005 à Bordeaux, Warren Moran, professeur à l'Université d'Auckland (Nouvelle Zélande), disait : « Nous sommes tous victimes de notre propre discipline ». Il voulait exprimer par cette phrase que, pour expliquer des faits, nous avons toujours tendance à vouloir utiliser prioritairement les connaissances dont nous sommes spécialistes, mais cela conduit parfois à certains excès. C'est ainsi que l'école française de géographie viticole, a adopté les théories de l'homme référence qu'est Roger Dion, auteur de la remarquable « Histoire de la vigne et du vin des origines au XIX^e siècle ». Cet auteur estime notamment dans son ouvrage que l'implantation des vignobles français le long des principaux fleuves du pays n'a rien à voir avec des conditions de milieu particulier, mais est directement liée à la nécessité d'utiliser les voies navigables

pour acheminer les vins vers les lieux de consommation. Il est ainsi à la base de la négation du rôle du milieu physique dans l'implantation des vignobles qu'affirment un certain nombre de géographes français. Il est bien évident que si Roger Dion avait eu quelques notions de géo-pédologie, il aurait eu un tout autre discours.

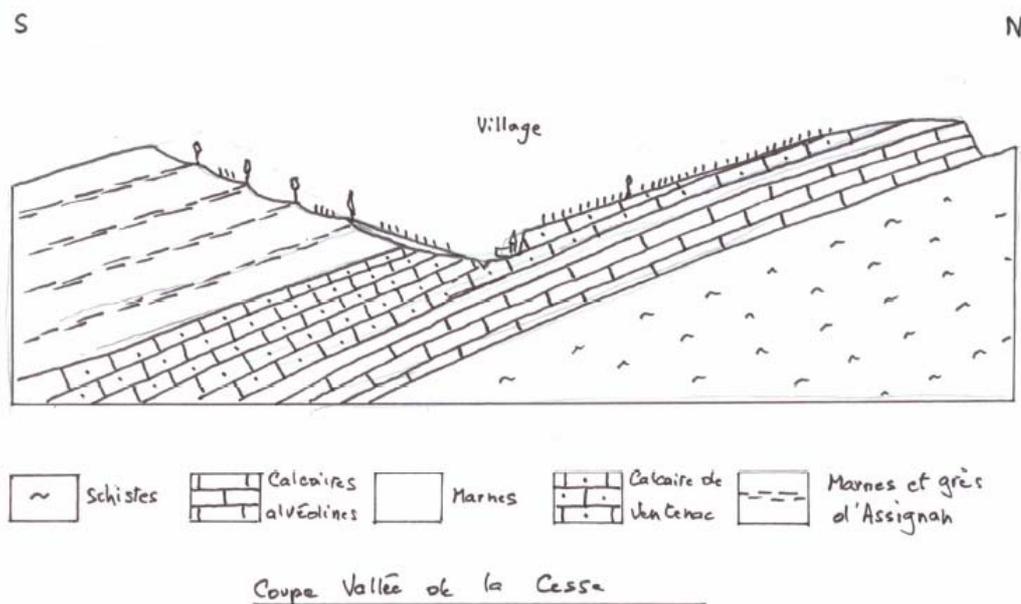
On constate que le même phénomène se produit actuellement dans les différentes approches du paysage viticole. En effet, si la géologie est parfois citée dans les facteurs constitutifs du paysage, elle est rarement utilisée en tant que telle pour caractériser les lignes directrices de ces paysages, la plupart du temps par méconnaissance de cette science.

L'exemple de La Caunette en Minervois

A travers l'exemple suivant, nous allons essayer de voir l'influence de la géologie sur la constitution des paysages viticoles.

Cet exemple se situe dans le vignoble du Languedoc, dans l'AOC Minervois sur la commune de La Caunette. Cette commune viticole s'étend sur les deux versants de la vallée de la Cesse, versants dont la pente est à peu près identique. La partie nord de la commune est exposée plein sud. Le vignoble y est largement développé de manière continue avec des parcelles de relativement grandes dimensions.

La partie sud de la commune est orientée au nord. A l'exception des parcelles de bas de pente, le vignoble y est très discontinu et composé de parcelles de forme plutôt allongée dans le sens est ouest. De nombreuses parcelles autrefois en vigne ont été abandonnées et le vignoble y est beaucoup moins dense que sur le versant opposé.



L'observation de ces deux versants montre des paysages viticoles complètement différents qui semblent appartenir à deux régions viticoles différentes. Certes, l'exposition est très différente, mais elle ne peut toutefois être mise en cause, car elle joue peu sur l'implantation du vignoble dans une région comme le Languedoc. En fait, cette forte différence est due principalement à la disposition des couches géologiques qui caractérisent la région. En effet, le substratum est composé d'un empilement des couches géologiques suivantes :

- ère primaire : schistes
- ère tertiaire :
 - Calcaires à alvéolines de l'ildien
 - Marnes laguno-marines de l'ildien
 - Calcaires lacustres de Ventenac
 - Grès d'Assignan

L'ensemble de ces couches sont fortement inclinées vers le sud et apparaissent différemment sur les deux versants de la vallée. Dans la partie nord de la commune, les schistes ne portent pas de vignes. Celles-ci se trouvent uniquement sur les marnes laguno-marines de l'Ilerdien et sur le calcaire lacustre de Ventenac. Ces deux formations recouvrent une grande surface de cette partie nord, reposant sur les calcaires à alvéolines qui n'affleure qu'en bordure des falaises qui surplombent les schistes.

Sur la partie sud de la commune les vignes sont installées sur des colluvions recouvrant les calcaires de Ventenac, dans la partie basse et sur les grès d'Assignan, le long de la pente. Cependant, tandis que dans la partie nord, les couches géologiques sont parallèles à la pente, dans la partie sud, les couches notamment, dans les grès d'Assignan, sont tranchées par le versant de la vallée.

Ainsi les deux versants de la vallée offrent des paysages radicalement différents :

Dans la partie nord, le vignoble s'étale en vastes zones continues. Il est bordé par de larges surfaces où la roche affleure laissant l'espace à une maigre pelouse parsemée de cystes et genêts, ou de garrigues à chênes verts et pins. Dans cette partie, l'homme n'a pas trouvé d'obstacle à l'implantation de la vigne si ce n'est la profondeur parfois insuffisante du sol.

Dans la partie sud, le vignoble est installé dans les parties marneuses de la formation d'Assignan. Les bancs gréseux qui les séparent sont incultivables et recouverts de bouquets de pins et de chênes verts ou de cyprès que les hommes ont installés pour protéger les vignes des vents du nord. Aujourd'hui la vigne y est très dispersée et concentrée sur le bas de pente, cependant une observation attentive montre qu'elle a autrefois occupé la majeure partie de ce versant. Mais elle en a disparu, laissant la place à des prairies voire à la garrigue. En fait, dans cette partie de la commune, la disposition des couches en alternance de grès durs et de marnes tendres s'est avérée être une forte contrainte, qui a obligé l'homme à installer son vignoble perpendiculairement à la pente, l'obligeant à un tracé particulier des chemins et des liaisons entre vignes. Ce paysage viticole est structuré en bandes horizontales parallèles dictées par la géologie sous-jacente.

Cet exemple montre que la manière selon laquelle est construit un paysage tourne autour de 2 éléments fondamentaux, des facteurs naturels et des facteurs humains :

Le premier élément est la morphologie du lieu qui est du principalement à **la disposition et à la nature des couches géologiques**, qui déterminent directement et fondamentalement l'ossature, le squelette du paysage et donc ses grandes lignes

Le deuxième élément est la sculpture fine des détails du paysage qui est strictement **du domaine du travail de l'homme** qui, soit par contrainte, soit par aspect pratique accompagne ces grandes lignes définies par la nature.

L'observation attentive de très nombreux paysages conduit invariablement à classer tous les éléments d'un paysage parmi ces deux ensembles

Ainsi, il est possible de déterminer à partir de la nature et de la disposition des couches géologiques, des grandes catégories de paysages viticoles qui possèdent en commun une structure de base, un « squelette identique ». Ces grandes structures ne diffèrent de l'une à l'autre que par des détails de la construction du paysage qui sont très souvent le fait de l'homme, qui par ses interventions, ses non interventions ou ses abandons sculpte les détails du paysage.

Voici trois exemples de grandes catégories.

Les paysages de bordure de bassin sédimentaires

Les bassins sédimentaires sont le plus souvent des lieux où se sont accumulées, au cours des temps géologiques, différentes couches qui, aujourd'hui, forment des alternances de couches tendres et de couches plus dures. Lorsque ces couches ont subi un phénomène de relèvement, comme c'est le cas dans le Bassin Parisien, ou lorsque ces couches ont été découpées par des failles plus ou moins verticales, l'érosion par un jeu de dissection des différentes couches, a conduit à la mise en place de paysages viticoles identiques avec un plateau en haut de pente formé de calcaires durs. Ce plateau protège de l'érosion des couches de calcaires plus tendres ou des marnes qui se situent sous ces calcaires durs. Le vignoble est installé sur ces couches tendres tandis que fréquemment, le plateau sommital est inculte ou couronné de bois.

Le Bassin Parisien dans le nord-est de la France fournit de nombreux exemples de ces paysages :

C'est le cas du vignoble de Champagne. Dans le département de la Marne (région d'Epernay et Reims) les couches dures sont formées par les meulières du sannoisien (oligocène) tandis que les couches tendres sont principalement la craie campanienne. Dans le département de l'Aube, où les formations jurassiques dominent, c'est le calcaire dur du portlandien qui joue le rôle de couche protectrice tandis que les vignes sont installées sur les marnes du Kimméridgien. On retrouve exactement les mêmes paysages et avec les mêmes formations géologiques dans le vignoble de Chablis.

La Bourgogne présente également de nombreuses situations qui peuvent être classées dans cette catégorie. Les formations subhorizontales du Jurassique ont été tranchées par un réseau de failles de direction nord-est sud-ouest. L'archétype est ici représenté par la Montagne de Corton, qui dans la Côte de Beaune est un coteau mythique où le plateau sommital est formé par les calcaires oolithiques et bioclastiques de l'oxfordien supérieur qui « coiffent » les pentes marneuses plus tendres de l'oxfordien moyen qui portent les grands crus Corton et Corton Charlemagne.

De l'autre côté de la plaine de la Saône on retrouve une disposition identique à Château-Chalon où, cette fois ce sont les marnes grises du Lias qui porte le vignoble surmontées par les calcaires du bajocien.

Les vignobles de schistes anciens.

Il est très curieux de constater que deux des plus célèbres vignobles producteurs de vins de liqueur soient installés sur la même formation géologique des schistes du cambrien. Il s'agit tout d'abord de Porto dans le nord du Portugal. Ici, à la suite d'un soulèvement général de la péninsule ibérique dû au rapprochement des plaques tectoniques européenne et africaine qui ont pris en tenaille le bloc ibérique, le fleuve Douro s'est encaissé dans les formations qu'il traverse et plus particulièrement dans sa partie portugaise et donc dans les schistes cambriens. Il y a creusé des vallées étroites aux flans pentus sur lesquels l'homme a installé des vignobles prestigieux.

On retrouve un phénomène voisin dans le vignoble de Banyuls dans le sud de la France. Ici, les fortes pentes sont dues à l'effondrement de la chaîne pyrénéenne dans la Mer Méditerranée au cours du soulèvement alpin. Les pentes y sont à peu près de la même inclinaison.

Toutefois, à Banyuls où les orages peuvent être extrêmement violents notamment en automne, l'homme a été contraint de construire un système très sophistiqué de lutte contre l'érosion en canalisant les eaux de pluies dans un système de canaux appelés « peo de gall » qui donne une forte personnalité au paysage. A Porto où le climat s'avère moins violent, les vigneronns ont disposé leurs terrasses en banquettes plus régulières selon les courbes de niveau généralement.

On peut classer dans cette même catégorie un certain nombre de vignobles installés sur des formations métamorphiques comme les vignobles du nord de la vallée du Rhône (Côte Rôtie, Condrieu ou Saint Joseph)

Les vignobles de terrasses quaternaires

L'érosion des massifs montagneux récents (Alpes européennes, Alpes Néo-zélandaises, Cordillère des Andes) a généralement entraîné à leur pied la formation de dépôts caillouteux plus ou moins abondants sur de vastes surfaces. Les phénomènes d'alternances de phases chaudes et glaciaires au cours du l'ère quaternaire a entraîné une structuration de ces dépôts en niveaux successifs de plus en plus bas au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'époque actuelle. Il en résulte aujourd'hui des paysages viticoles caractérisés par des étendues plus ou moins importantes parfaitement horizontales. Ils sont fréquemment situés en position haute dans le paysage. En effet, ces étendues caillouteuses sont très résistantes à l'érosion et ont subi un système d'inversion de reliefs, les versants des vallées au fond desquelles se sont produits les dépôts ayant été emportés par l'érosion.

On retrouve ce type de paysage le long des grands fleuves français : vignobles du Médoc et des Graves, vignoble de Fronton pour la Garonne, vignobles de la vallée du Rhône avec notamment Château neuf du Pape, Tavel, Lirac, vignobles du Chili et d'Argentine le long des rivières andines, etc...

D'autres formations géologiques peuvent conduire à des paysages similaires. C'est notamment le cas des formations de coulées basaltiques récentes (quaternaires). Ces formations sont très résistantes également à l'érosion et ont fait l'objet de phénomènes d'inversion de reliefs. On retrouve notamment

ces formations en Languedoc. Dans la région de Pézenas, les paysages viticoles sont à forte dominante de situations horizontales de plateaux dus à la fois à la présence de terrasses quaternaires caillouteuses déposées le long du fleuve Hérault, mais également à la présence de très nombreuses coulées volcaniques basaltiques qui occupent des positions pratiquement identiques dans le paysage et confèrent une grande régularité à ces paysages.

Conclusion

Ces quelques exemples montrent bien combien la nature et la disposition des couches géologiques influent de manière déterminante sur la structuration d'un paysage en général et des paysages viticoles en particulier. Il semble qu'il serait important de prendre en compte ces éléments dès le début de l'étude d'un paysage viticole, car ils forment la structure générale, le « squelette » du paysage. Tous les détails du paysage qui vont lui donner son caractère global sont très souvent l'œuvre de l'homme qui a sculpté, ciselé, ces formes principales pour y installer des vignobles en fonction des contraintes locales, mais aussi des habitudes, des coutumes locales (les cyprès de Toscane en sont l'une des plus parfaites illustrations)

Ainsi, il pourrait être envisagé, à partir des trois exemples donnés d'établir une typologie des paysages viticoles par leurs grandes lignes structurales que leur confère leur structure géologique. Il pourrait par ailleurs être intéressant d'étudier comment, en suivant l'exemple de la comparaison Porto-Banyuls, à partir de structures géologiques identiques, on peut obtenir des variantes plus ou moins différentes de paysages viticoles

Bibliographie

COLLOQUE INTERNATIONAL « Paysages de vignes et de vins ». *Actes du colloque. Abbaye de Fontevraud* 2003

FANET J. Les Terroirs du Vin. *Editions Hachette* 2001

MORAN W. Contribution à la notion de terroir. *Colloque « Vignes, Vins et Civilisations »* 2005

RONEZ J. Vignes, terroirs et paysages en Minervois. *Thèse Université Toulouse Le Mirail* 2005